

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 10 avril écoulé, sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont comme suit: —

(Deux-tiers des sommes ci-dessous, moins \$350,000 dans le troisième item de la résolution n° 141)

BUDGET PRINCIPAL

III—GOUVERNEMENT CIVIL

22 Travail—

Appointements	231,735 00
Dépense casuelle	45,500 00

XXVI—TRAVAIL

263 Loi des enquêtes en matière de différends industriels	35,000 00
---	-----------

VI—SERVICE LEGISLATIF

EN GÉNÉRAL

38 { Impression, papier à imprimer et reliure	125,000 00
{ Impression, reliure et distribution des lois	16,000 00

XXXIV—DIVERS

298 <i>Gazette du Canada</i>	45,000 00
299 Imprimerie de l'Etat—Installations, réparations et réfections	30,000 00
300 Imprimerie de l'Etat—Nouvelle installation	45,000 00
301 Distribution des documents parlementaires et autres publications du gouvernement	40,000 00
302 Impressions diverses	20,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE ADDITIONEL
TRAVAIL

412 Loi des Enquêtes en matière de Différends industriels— Autre montant requis	4,000 00
--	----------

BUDGET PRINCIPAL

XV—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

EDIFICES PUBLICS

141 { Ottawa: Edifice du parlement	700,000 00
{ Ottawa: addition à l'édifice des archives fédérales	150,000 00
{ Ottawa: Imprimerie de l'Etat, nouvel édifice	500,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 11 avril écoulé, sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XII—DEFENSE NATIONALE

BUDGET PRINCIPAL

SERVICES DE LA MILICE

91 Arsenal fédéral de Québec	390,000 00
--	------------